

Données départementales 2024 relatives aux violences sexistes et sexuelles

Charente-Maritime (17)

Observatoire des Violences sexistes et
sexuelles de Nouvelle-Aquitaine



Observatoire des violences
sexistes et sexuelles
de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Données issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

Les données suivantes sont issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine et concerne le département de la Charente-Maritime (17) en 2024.

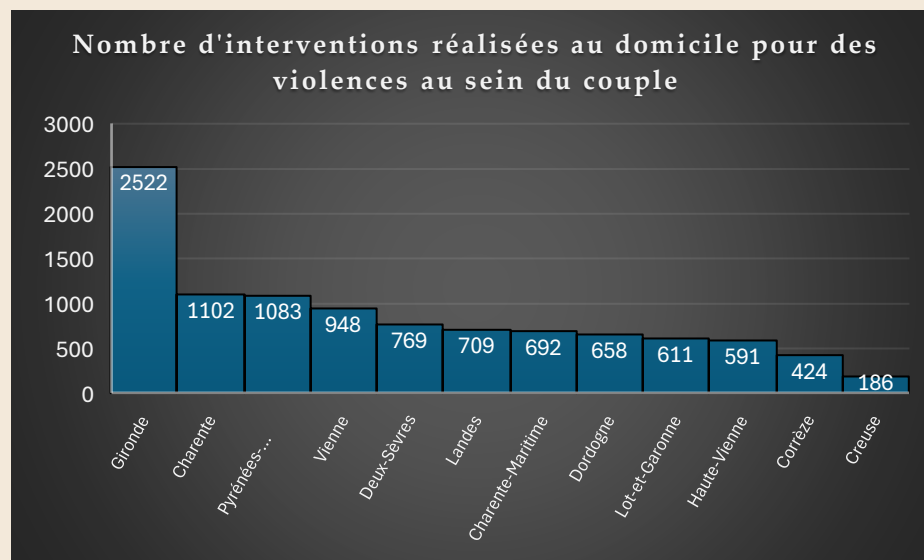
1. Les homicides ou tentatives d’homicides dans le cadre conjugal

En Charente-Maritime en 2024, la gendarmerie a enregistré **1 cas d’homicide avec circonstance aggravante de conjugalité** (dont 100% de femmes) ainsi que **3 tentatives d’homicide avec circonstance aggravante de conjugalité** (dont 75% de femmes).

2. Les violences au sein du couple

Type de violence	Nombre de victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
Violences sexuelles	106	99%
Violences physiques	1016	83,2%
Violences verbales et psychologiques	232	83,6%

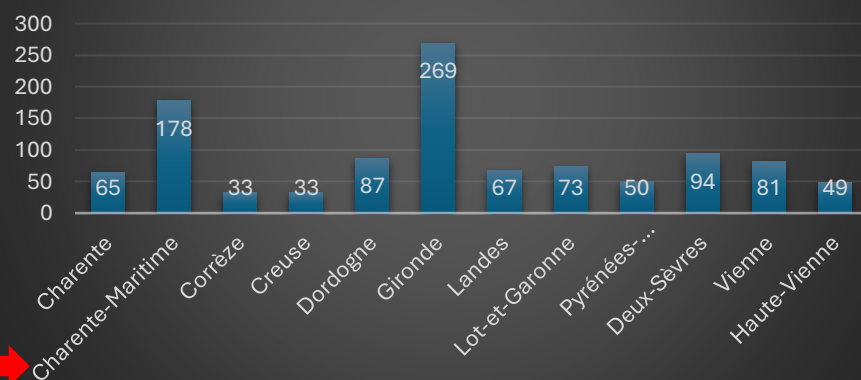
Nombre total d’interventions au domicile : 692 interventions motivées par des violences au sein du couple.



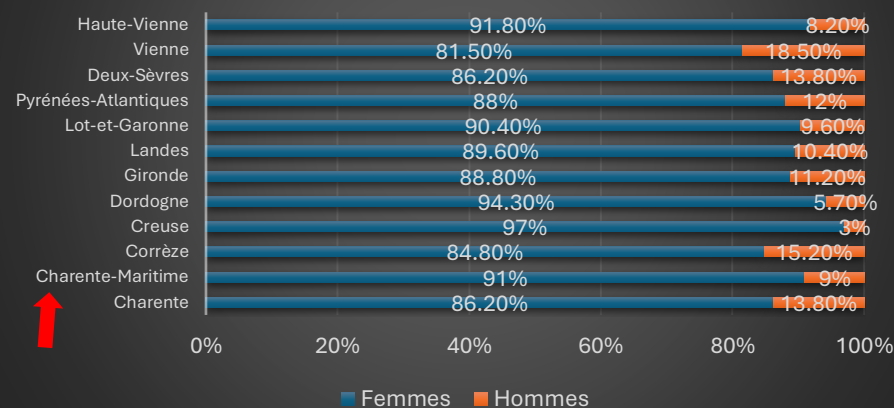
3. Les violences sexuelles

Type de violence	Nombre de victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
Viols	178	91%
Agressions sexuelles et harcèlement sexuel	197	89,3%

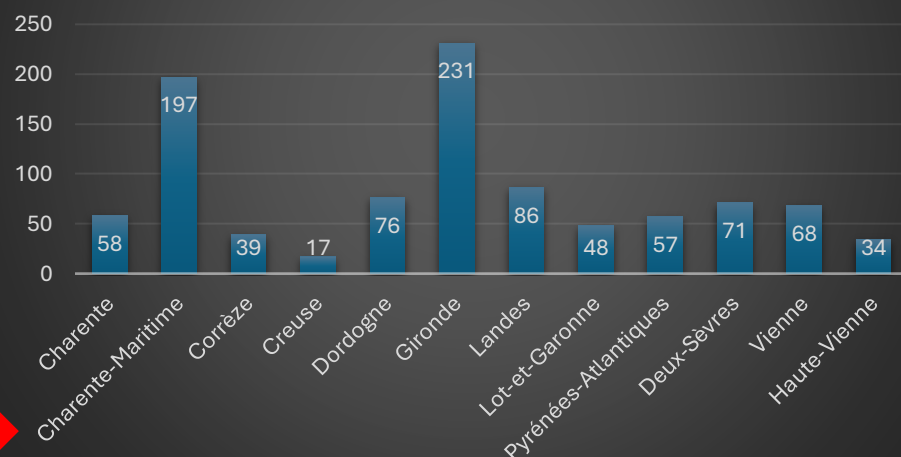
Nombre de faits de viols enregistrés par la gendarmerie en 2024 dans les différents départements de la région Nouvelle-Aquitaine



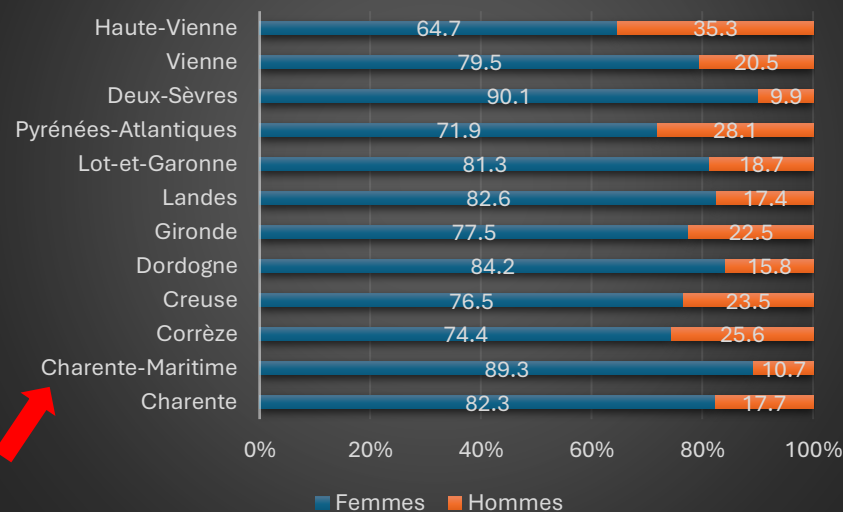
Répartition des victimes de viol par genre en 2024 dans l'ensemble des départements de la région Nouvelle-Aquitaine



Nombre de faits d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel enregistrés par la gendarmerie en 2024 dans les différents départements de la région Nouvelle Aquitaine



Répartition du nombre de victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel par genre en 2024 en Région Nouvelle-Aquitaine



4. Données complémentaires

En Charente-Maritime en 2024, **209 plaintes** ont été prises "hors les murs" (hors des locaux de la gendarmerie).

En matière de prévention, **4748 personnes** ont été sensibilisées aux violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire en Charente-Maritime en 2024.

Données issues de la Direction zonale de la Police Nationale

Les données suivantes sont issues de la Direction zonale de la Police Nationale et concerne le département de la Charente-Maritime (17) en 2024.

1. Les violences intra-familiales

Les violences intra-familiales sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 17	1045	863	82,58%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 17	980	773	78,88%

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales enregistrées en Charente-Maritime par la police est passé de **1045 en 2023 à 980 en 2024**, soit une **diminution de 6,22%** en un an.

*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale

2. Les violences conjugales

Les violences conjugales sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 17	803	704	87,67%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 17	746	645	86,46%

Le nombre de victimes de violences conjugales enregistrées en Charente-Maritime par la police est passé de **803 en 2023 à 746 en 2024**, soit une **diminution de 7,1%** en un an.

*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale

3. Les violences intrafamiliales hors violences conjugales

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 17	250	166	66,4%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 17	239	132	55,23%

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales hors violences conjugales enregistrées en Charente-Maritime par la police est passé de **250 en 2023 à 239 en 2024**, soit une **diminution de 4,4%** en un an.

*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale



CONTACT

✉ observatoire.violences.na@gmail.com

☎ Tel : 07.67.41.56.22



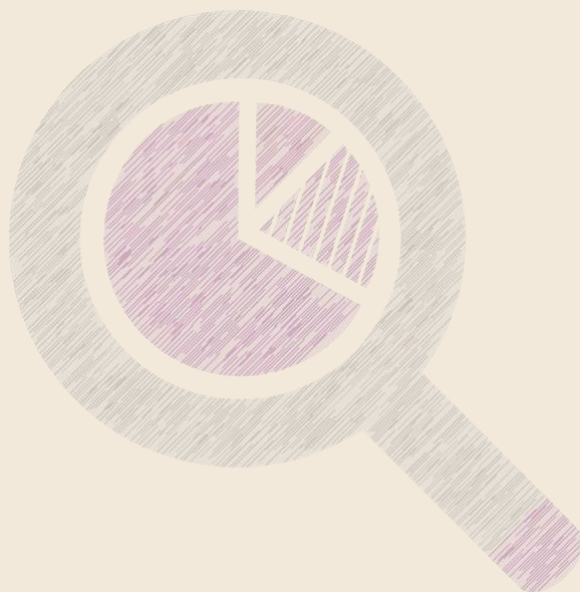
@OVSSNA



@Observatoire des violences sexistes et sexuelles
de Nouvelle-Aquitaine

Site internet

www.observatoire-violences-nouvelleaquitaine.fr



Connaître, c'est prévenir